



Mercredi 25.10.17 | 50^e année | N° 31

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Fabio Bongiovanni

Quelles villes pour demain ?

Mégalopoles, zones urbaines, agglomérations, périphéries, banlieues, capitales: les villes, quel que soit le nom qu'on leur donne, accueilleront 65 % de la population mondiale en 2050. Avec, à la clé, des enjeux considérables, dans des domaines aussi divers que le développement durable, la mobilité, la gestion des déchets, les finances, la sécurité ou la mixité sociale et générationnelle. C'est aujourd'hui dans les villes que se posent les grands défis de la planète. Et ceci à toutes les échelles, sur tous les continents.

Mais ce sont aussi les villes, formidables laboratoires de solutions, qui seront le mieux à même d'y répondre. La proximité entre les décideurs et les citoyens permet de faire des villes des véritables leviers de transformation du monde. Les nouveaux modes de gouvernance, de plus en plus participatifs, offrent par ailleurs à la population la possibilité de s'approprier le territoire, de construire des ponts plutôt que des murs, avec au final le constat que la diversité est un atout, non un problème.

Les villes, et Neuchâtel le fait depuis plusieurs années déjà, ont remis l'humain au centre de leurs réflexions. Elles revitalisent leurs centres, y font revenir piétons, commerces, espaces verts, zones de rencontres. Et sans rendre les technologies toutes puissantes, celles-ci deviennent néanmoins «intelligentes»: réactives, créatrices, elles permettront d'être plus efficaces dans la gestion des ressources, de mieux répondre aux besoins des citoyennes et citoyens.

«Le 19^e siècle était le siècle des empires, le 20^e siècle celui des États-nations, le 21^e siècle sera celui des villes», disait l'ancien maire de Denver, Wellington Webb. Sans doute. Mais aussi et surtout celui de leurs habitants.

Président du Conseil communal



Dix vrenelis seront cachés cette année dans les plaques de chocolat. • Photo: Stefano Iori

Un Chocolatissimo en or

Une chasse au trésor, des démonstrations et des ateliers pour découvrir les secrets de fabrication du chocolat, des dégustations, mais aussi des contes et des concerts gourmands: Neuchâtel verra la vie en chocolat du 4 au 12 novembre prochain.

Ultime manifestation de l'année Neuchâtel Ville du Goût 2017, «Chocolatissimo en sera également le point d'orgue», soulignait la semaine dernière le directeur du Tourisme Thomas Facchinetti à l'heure de dévoiler à la presse le programme de cette 4^e édition, organisée par la Ville de Neuchâtel en collaboration avec de nombreux partenaires. Et de rappeler l'objectif de ce rendez-vous qui prend toujours plus

d'ampleur: mettre en valeur la riche tradition chocolatière neuchâteloise.

Trois nouvelles saveurs

Parmi les nombreuses nouveautés qui attendent les gourmands, dix vrenelis en or se cacheront dans les plaques de chocolat créées par les dix artisans confiseurs neuchâtelois associés à l'évènement. Elles auront pour saveurs cette année thé vert et poivre de Sichuan, orange et amande ainsi que mocca pétillant. Une application permettra par ailleurs d'effectuer un parcours didactique et ludique à travers les différentes confiseries de Neuchâtel, alors qu'un chalet en bois sera construit à la rue de l'Hôpital en attendant l'ouverture, le mardi 7 novembre, du tra-

ditionnel «labo choco» au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

Bon pour la tête

Mais Chocolatissimo, c'est aussi des événements culturels pour divertir et faire réfléchir autour de l'univers du chocolat, qui se montrera ainsi sous mille facettes. Au programme figurent notamment la *Cantate du Café* de Bach, des contes gourmands pour petites et grandes oreilles, une conférence sur les conditions d'extraction du cacao et un concert du rappeur Jonas, auteur d'un slam intitulé «petit carré». De chocolat, bien sûr! (ab)

• Programme complet et inscriptions sur www.chocolatissimo.ch



La Ville de Neuchâtel continuera d'offrir des abonnements de bus à moitié prix à ses jeunes résidents.



Les jardins potagers urbains de Pierre-à-Bot étaient en fête samedi. Reportage au gré des parcelles.



Pleins feux sur une action originale pour promouvoir le bilinguisme, à cheval entre Berne et Neuchâtel.

CONSULTATION
GRATUITE
17-19h



5 sur cinq
Cabinet de gestion
pour les seniors

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

journée intercantonale
proches aidants 30 octobre

Rue des Terreaux 7 • 2001 Neuchâtel

Vous devez déposer une demande d'aide financière ? Organiser des aides à domicile ? Régler un souci de frais médicaux ? Rechercher un nouveau lieu de vie ? Notre équipe de professionnels sera à votre disposition.

Cinq sur Cinq Sàrl • Cabinet de gestion pour les seniors • Rue des Terreaux 7
Case postale 2036 • 2001 Neuchâtel • +41 (0)32 724 94 22 • www.cinqsurcinq.ch • admin@cinqsurcinq.ch



PORTES OUVERTES

3 & 4 NOVEMBRE 2017

INVITEZ VOS AMIS !

fitness

MARECHAL

Jérémy Huguénin | Myriam Maréchal
Chantal Nicolet

VENDREDI 3 NOVEMBRE
09:00 | OUVERTURE

SAMEDI 4 NOVEMBRE
09:00 | OUVERTURE

ACCÈS LIBRE EN CONTINU À LA SALLE, CRYOTHÉRAPIE ET COURS CI-DESSOUS
10% SUR LES PRODUITS NUTRITIONNELS ET COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES
20% SUR LES ARTICLES COMPRESSPORT
FRAIS D'INSCRIPTION OFFERTS À L'ACHAT D'UN ABONNEMENT FITNESS
COLLATION ET JEUX-CONCOURS AVEC DE NOMBREUX PRIX À GAGNER

10:00 CONFÉRENCE DE PRESSE (SUR INVITATION)	09:30 SPINNING
12:00 SPINNING (SUR INVITATION)	10:30 CROSSDYNAMIC ACCÈS TOUTES LES 15 MINUTES
12:00 CROSSDYNAMIC ACCÈS TOUTES LES 15 MINUTES	11:30 ENTRAÎNEMENT ATHLÈTES SOYEZ SPECTATEURS
17:00 SPINNING	12:30 SPINNING
17:00 CROSSDYNAMIC ACCÈS TOUTES LES 15 MINUTES	13:30 TEST DE PERFORMANCE SOYEZ SPECTATEURS
19:00 PLANIFIER SA SAISON CONFÉRENCE PAR JÉRÉMY	14:30 CROSSDYNAMIC ACCÈS TOUTES LES 15 MINUTES
20:30 CONFÉRENCE PAR JÉRÉMY	17:30 CROSSDYNAMIC ACCÈS TOUTES LES 15 MINUTES
21:00 FERMETURE	16:00 SPINNING
18:00 FERMETURE	17:00 SPINNING

Rue de Champévreyres 3, 2000 Neuchâtel
032 724 38 53 - www.fitness-marechal.ch - fitnessmarechal@gmail.com

18:00 | FERMETURE

Garage Autotechnique à Marin

JOURNÉES PORTES OUVERTES

26-27-28 octobre 2017

- 4 pneus offerts
- Avantage client jusqu'à CHF 5'190.-
- Leasing dès 0%

Venez découvrir nos nouveautés



Soupe à la courge



Grimage pour
les enfants
le samedi de 14h à 17h

Conseil communal

Répartition des dicastères

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel s'est réuni de manière informelle ce lundi dans la composition qui sera la sienne à partir du 1^{er} janvier 2018. Il a procédé à la répartition des directions, sections et services de l'administration communale, ainsi que des suppléances, suite à la démission annoncée par Olivier Arni pour la fin de l'année. Dès le 1^{er} janvier 2018, la répartition des dicastères au sein du Conseil communal sera la suivante: Fabio Bongiovanni, président, sera le directeur de l'Economie, des Finances et des Ressources humaines. Christine Gaillard, vice-présidente, prendra la direction de l'Urbanisme, de la Mobilité et de l'Environnement. Thomas Facchinetti sera chargé de la Culture et intégration, des Sports et du Tourisme. Violaine Blétry-de Montmollin dirigera l'Agglomération, les Infrastructures et la Sécurité. Enfin, Anne-Françoise Loup sera la nouvelle directrice de l'Education, de la Santé et de l'Action sociale.

Equilibre et cohérence

Lors de sa réunion informelle, qui s'est déroulée dans un état d'esprit constructif et serein, le Conseil communal a veillé à une répartition équilibrée et cohérente des sections et services en vue d'une action efficace et collégiale de l'exécutif. Il se réjouit d'accueillir sa nouvelle collègue, qui a accepté son élection, et a réaffirmé sa volonté de travailler de manière transversale et en réseau.

La décision de principe prise ce lundi sera officialisée lors de la première séance du Conseil communal de l'année 2018.



Le Conseil s'est réuni lundi de manière informelle.

Reflets de la dernière séance du Conseil général



Les élus ont discuté lundi d'une mesure phare de la législature 2014-2017. • Photo: Stefano Iori

L'Abo-Ado sera pérennisé sous un nouveau nom

Bonne nouvelle pour les familles, les apprentis et les étudiants: la Ville de Neuchâtel continuera d'offrir aux jeunes la possibilité d'acquérir à moitié prix un abonnement de transports publics leur permettant de circuler librement sur tout le territoire communal et sur une bonne partie du Littoral. Le Conseil général a accepté lundi soir de pérenniser l'Abo-Ado pour les 10-20 ans, mais également de l'étendre aux 20-25 ans dès 2018 pour une période test de trois ans. Un nouveau nom sera trouvé.

C'est bien connu: les bonnes habitudes se prennent tôt. Fort de cette conviction, le Conseil communal avait décidé d'offrir un bon d'une valeur équivalent à 50% du prix d'un abonnement annuel Onde Verte deux zones à tous les jeunes âgés de 10-20 ans résidant à Neuchâtel, afin de les inciter à privilégier durablement les transports publics et, partant, de soutenir le transfert modal. L'objectif, ambitieux, était de parvenir à doubler le nombre d'abonnements annuels dans cette tranche d'âge au terme de la phase-test de trois ans, a rappelé la directrice de la Mobilité Christine Gaillard. Pari gagné puisqu'un jeune sur deux en possède désormais un,

contre un quart seulement en 2014. Chez les 17 ans, le taux de couverture atteint même 80%.

Soulager les familles

Sur la base de ce bilan, le Conseil général a accepté lundi, par 32 oui et cinq abstentions, de pérenniser cette mesure, pour un coût annuel de 500'000 francs. L'Abo-Ado est «une réussite tant du point de vue de la mobilité que d'un point de vue social. 83% d'abonnements annuels en plus chez les 10-20 ans, c'est autant de trajets en moins dans la voiture des parents, mais aussi des économies pour les familles, que la Ville soutient directement à travers cette action. Le tout, pour un coût relativement modeste et sans complication administrative», a déclaré le socialiste Baptiste Hurni, résumant l'avis majoritaire au sein du législatif.

Dans la foulée, le Conseil général a également donné son aval – par 28 oui, 8 oppositions et une abstention – au lancement d'une nouvelle phase test, visant à étendre cette action aux 20-25 ans. «Il ne faut pas relâcher les efforts», a déclaré Mauro Moruzzi au nom du groupe Verts/libéraux/PDC. C'est justement dans cette tranche d'âge «que les jeunes sont tentés par

l'achat d'une voiture», a renchéri la PVS Jacqueline Oggier Dudan, en rappelant que si 30% des jeunes de 23 ans possédaient un abonnement de transports publics, ce taux chutait à 3% à l'âge de 25 ans.

Pour les jeunes domiciliés en ville

Alors que la Ville doit faire des économies, le PLR a tenté en vain de réduire le cercle des bénéficiaires aux seuls jeunes en formation. «Cela permettrait de réduire les dépenses, en ciblant les besoins», a souligné Jean-Charles Authier. «Au contraire, on dépenserait tout autant, car les frais administratifs exploseront. On créerait par ailleurs un obstacle bureaucratique» a observé la conseillère communale Christine Gaillard, en relevant la complexité du système de formation suisse.

A l'inverse, le Conseil général n'a pas non plus voulu étendre cette mesure aux étudiants qui viennent d'autres cantons, comme le demandait PopVertSol. Seuls les jeunes qui ont leur domicile principal à Neuchâtel bénéficieront donc de ce bon nominatif d'une valeur de quelque 250 francs, qui peut également être utilisé pour l'achat d'un abonnement général. (ab)

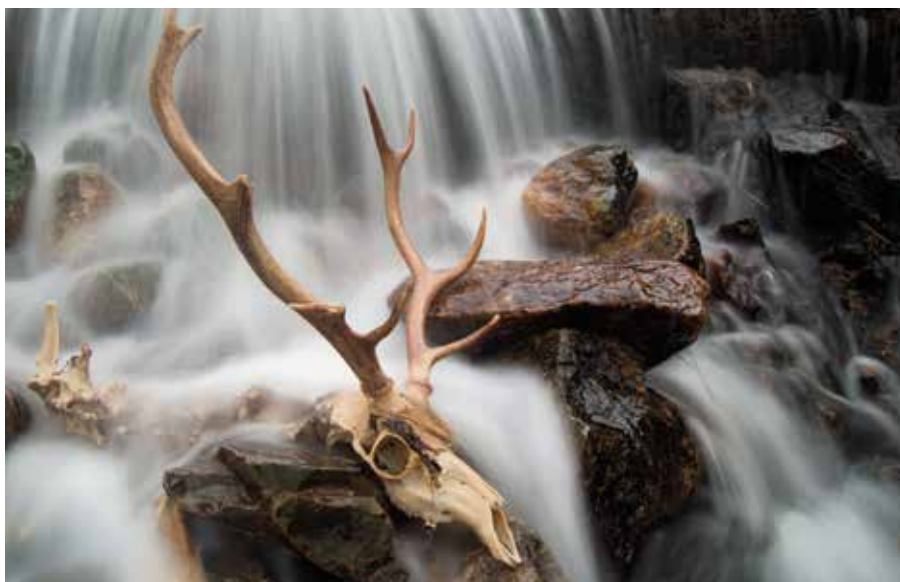


La Fête Halloween, concert en deux parties mêlant électro et classique le 27 octobre à Neuchâtel

Offrez-vous l'inconnu !

Quoi de mieux qu'un concert spécial Halloween pour proposer une soirée à contre-courant ? C'est en tout cas l'idée commune qui a poussé l'Ensemble Symphonique Neuchâtel (ESN) et la Case à Chocs à mélanger musique classique et musique électronique lors d'un concert en deux parties qui débutera au Temple du Bas pour se terminer à la Case à Chocs le 27 octobre.

Transporter la musique classique dans la salle alternative de la Case à Chocs, il fallait oser ! Lors de cette spéciale Fête Halloween, le pari tenté par l'ESN et la Case à Chocs est de proposer un concert en deux actes dans deux lieux différents – à priori aux antipodes l'un de l'autre – et le tout à un même public. La première partie se tiendra au Temple Bas où une soixantaine de musiciens de l'ESN interpréteront un registre en lien avec le thème de la soirée sous la baguette d'Alexander Mayer. *L'apprenti sorcier* de P. Dukas, *Danse macabre* de C. Saint-Saëns et bien d'autres morceaux seront joués lors de ce show. Oui, le mot show n'est pas galvaudé car l'orchestre sera accompagné d'un dispositif étonnant alliant mapping, projection vidéo et mises en lumières scénographiques élaborés par le collectif neuchâtelois Supermafia.



Une soirée pleine d'audace et de surprise pour frissonner lors d'Halloween. • Photo : sp

15 musiciens de l'ESN sur la scène de la Case à Chocs

A la suite de quoi, les spectateurs en possession du billet combiné seront dirigés vers la Case à Chocs où une création inédite du compositeur contemporain genevois Jonathan March et du producteur neuchâtelois FlexFab, de son vrai nom Pablo Fernandez, sera présentée. «J'ai immédiatement accepté de relever le défi lorsque l'ESN m'a demandé de faire partie de son premier concert de la saison.

L'envie d'ouvrir la musique classique à un plus large public en y

ajoutant une touche d'électronique est excellente», relève FlexFab qui a fait équipe avec un compositeur qu'il ne connaissait pas à cette occasion : «Jonathan March est venu vers moi avec des bases de morceaux de classique auxquelles j'ai pu greffer mes parties électro. Chacun a joué le jeu à fond en faisant en sorte que chaque univers puisse coexister sans entrer en concurrence.» Un travail d'équipe qui a demandé trois mois d'investissement puisqu'une contrainte supplémentaire leur était encore imposée : 15 musiciens de l'ESN seront sur scène pour mettre en valeur leur

création. «Il a fallu adapter les partitions pour qu'un orchestre de musique classique puisse s'approprier ce style totalement hybride sans que la musique ne soit dénaturée.»

Un résultat étrange ? Pas forcément !

«La difficulté était surtout d'arriver à quelque chose d'homogène pour que les spectateurs ne soient pas choqués par les transitions d'un style de musique à l'autre. Cela a été pour moi un réel plaisir de le faire car j'adore le challenge qui consiste à mélanger deux sons qui vivent très bien tout seul pour les faire vivre

ensemble», plaide le producteur FlexFab. Pour conclure la soirée et débiter la nuit en beauté, l'artiste allemand Christian Löffler assurera un live électronique de deep house et d'electronica.

Kevin Vaucher

La Fête Halloween, soirée «concert mix classique et électro» en deux parties: le 27 octobre à 20h30 au Temple du Bas et à 22h30 à la Case à Chocs. Réservations sur www.esn-ne.ch ou via la billetterie du Théâtre du passage. Prélocations possible sur www.petzitickets.ch.



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (Esplanade Léopold-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h. www.mahn.ch. *Concert autour du Ruckers*, «Musique italienne et allemande du 18^e siècle», par Jan Van Hoecke et Jovanka Marville, sa 28.10, à 20h15.

Galleries de l'histoire, Antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. *Exposition «Manger, la mécanique du ventre»*, jusqu'au 26.11. *Atelier pour*

enfants «Choco Leo», sa 28.10, 9h30 à 10h30, inscription fr.ch/agenda; *Contes «Histoires pour petits et grands»*, di 29.10, à 10h30 et 11h30.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'à fin 2017. www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j./7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. *Les dimanches «Café-tartines»* au Jardin, durant toute l'année 2017. Dans la villa, *expositions «Ballet nocturne»*, photographies d'Yves Bilat, jusqu'au 17.12; «Natures en soies» de Danielle Steiner, du 29.10 au 18.03.2018, ouverture tous les jours, de 12h à 16h.

Atelier des musées Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN

- «L'art au hasard...», atelier 7 à 10 ans, me 01.11, de 14h à 16h.
- «L'art contemporain, c'est quoi», atelier 4 à 6 ans en duo, me 08.11, de 14h à 15h30; atelier 7 à 10 ans, me 15.11, de 14h à 16h.

MHN

- «La chimie dans l'assiette», atelier 7 à 10 ans, me 08.11, de 13h30 à 15h. Jardin botanique
- «Les arbres et leurs feuilles», atelier 4 à 6 ans, me 01.11, de 14h à 15h30; atelier 7 à 10 ans, me 08.11 de 14h à 15h30.

Divers

Bar King (Seyon 38), Irina & The Souls, je 26.10, à 21h; Volin, ve 27.10, à 21h30; Lord Bishop Rocks, sa 28.10, à 22h, www.barking.ch.

Collégiale, «Musique, miroir des Passions», concert de Gabriel Wolfer, ve 27.10 à 18h30.

Galerie des Parcs (Parcs 17), «Minala - œuvres récentes», exposition du 29.10 au 19.11, ouverture du me au di de 14h à 18h, vernissage sa 28.10 dès 16h. www.ateliergaleriedesparcs.ch.

Lundi des mots, «Guerre secrète en Suisse», thèse de Christian Rossé, lu 30.10, à 18h30, librairie Le Cabinet d'Amateur (Esc. Château 2), www.leslundisdesmots.ch.

Salon Bleu Café (Fbg Lac 27), David Ferrington Blues Band, je 26.10, à 21h; Duo Draak, spectacle Vejtal, ve 27.10, à 20h30; Dhyana, musique méditative, me 01.11, à 20h15, www.bluegasoline.ch.

Théâtre du Pommier (Pommier 9), «La naissance des Dieux» d'Hésiode, du 31.10 au 02.11 à 20h et 03.11 à 20h30, contact@ccn-pommier.ch.

L'actualité culturelle

Musique au temps de Charles Quint

Les Amis neuchâtelois de la Haute école de musique (HEM) présentent «Mille Regretz», un spectacle musical autour de l'Empereur Charles de Habsbourg, dit Charles Quint. Sous la direction du professeur Stefan Legée, le Grand ensemble Renaissance et l'Ensemble Al'Table du Département de musique ancienne de la HEM interpréteront des œuvres du XVI^e composées sous le règne du monarque Antonio de Cabazon, Josquin Desprez, Nicolas Gombert, Cristobal de Morales ou Ludwig Senfl. Elles auront comme fil rouge un texte mettant en scène un Charles Quint fatigué, tirant le bilan de ses quarante ans de règne.

Dimanche 29 octobre à 17 heures au Temple du Bas. Réservations via la billetterie du Théâtre du Passage au 032 717 79 07



Un général, des générés

«Un général inconnu est un secret d'Etat qui déambule sans cesse et partout, alors qu'un soldat inconnu ne bouge plus et porte toujours son arme à gauche». Le Théâtre Tumulte présente deux comédies de René de Obaldia (1918*): *Le général inconnu* suivi de *L'Azote*, une courte pièce qui voit un jeune soldat revenir de guerre obnubilé par l'azote, un gaz dont il a fait

grand cas pendant ses campagnes. Ses femmes l'attendent, bien décidées à le faire parler... Des comédies qui se rient de tout et surtout de leurs personnages, servies par les comédiens Zina Balmer, Olivier Nicola et Monique Ditisheim, dans une mise en scène de Jean-Philippe Hoffman.

Du 26 octobre au 5 novembre au Théâtre Tumulte, jeudi à 20h30,

ve-sa à 19h30 et dimanche à 17h. Réservations: par tél au 032 725 76 00 ou par mail à theatre@tumulte.ch

Un Requiem interactif

L'ensemble de musique ancienne La Sestina invite à remonter «Aux origines du requiem» avec le compositeur flamand Johannes Ockeghem (1420-1497), auteur du plus ancien *Requiem* de l'histoire de la musique. Particularité de ce concert, qui verra également au programme la *Missa Caput* d'Ockeghem et la déploration *Nymphe des bois* de Josquin Desprez, le public pourra réagir en tout temps aux œuvres jouées via son smartphone, en laissant des commentaires qui s'afficheront sur grand écran.

Samedi 28 octobre à 20h à la Chapelle de la Maladière. Inscriptions obligatoires via www.lasestina.ch ou par téléphone au 032 725 23 27.

Deuxième édition du Neuchâtel Super 8 Film Festival ce samedi à la Cité universitaire

Des films au grain «vintage»

Tourner un court-métrage avec une seule bobine de pellicule à disposition, sans possibilité de monter les séquences ni même d'en voir la moindre image avant sa projection publique: c'est le pari relevé par une vingtaine de cinéastes amateurs pour la deuxième édition du Neuchâtel Super 8 Film festival, qui se tient ce samedi à la Cité universitaire.

«Le thème était entièrement libre. Il y avait déjà bien assez de contraintes!», rigole Michel Antoine Chappuis, l'un des organisateurs de ce festival sans prétention lancé en 2015 à Neuchâtel dans le cadre du Global Day Super 8, une journée mondiale célébrant les cinquante ans de l'invention de ce format. Car à l'instar du vinyle et du Polaroid, les mythiques caméras Super 8 connaissent un retour de flamme. A tel point qu'une célèbre marque a même annoncé le retour sur le marché d'un nouveau modèle.

A l'heure où les appareils numériques permettent de recommencer à l'envi, les participants n'avaient qu'une bobine de 15 mètres de pellicule à disposition – soit trois minutes et vingt secondes de tournage – pour réaliser leur film, qui plus est sans recourir au montage.



La première prise devait nécessairement être la bonne. • Photo: sp

En d'autres termes, la première prise devait nécessairement être la bonne. «Imaginez un peu! Il faut maîtriser le timing, les réglages techniques – et tout cela à l'aveugle, sans possibilité de visionner quoi que ce soit en cours de route».

3'20 chrono

Pour pimenter le tout, les participants devaient envoyer leur film sans même l'avoir vu. «Ils le découvriront en même temps que le public et le jury. C'est nous qui

nous sommes chargés du développement. Pour participer, il fallait avoir le cœur bien accroché et ne pas se prendre trop au sérieux», résume Michel Antoine Chappuis. Parmi les 19 films en lice, la plupart sont ainsi des parodies. Si le succès est au rendez-vous, l'association Super8. neuch entend organiser une troisième édition en 2019. (ab)

Samedi 28 octobre à 20 heures à la Cité universitaire. Entrée libre, chapeau. Infos: www.ens8ff.ch



Chronique culturelle

Le silence de Lim

N'ayons pas peur des mots! C'est une pianiste parmi les meilleures du moment qui a fait chavirer dimanche le cœur du public du Temple du Bas subjugué par l'intelligence, le talent, la générosité, la simplicité et le charme de HJ Lim. Cette Coréenne établie à Neuchâtel qui fut bénévole au Dispensaire des rues (auquel elle a offert son cachet), a raconté avec une sincérité désarmante son parcours d'exilée en illustrant son propos de compositions célèbres. Adolescente ne parlant pas le français, elle était mal-aimée et incomprise de ses camarades de classe parisiens... Jusqu'au jour où elle leur a interprété sur un orgue électronique l'étude dite «sur des touches noires» de Chopin. La musique m'a sauvée, a révélé celle qui il y a peu se gelait encore les doigts sur le piano abandonné d'une église vide dans laquelle elle travaillait ses gammes... C'était avant de jouer avec les plus grands orchestres du monde! Le silence est la première et la dernière note de toute partition, affirme cette jeune femme qui réussit avec sa musique à nous unir tous dans un intense moment de spiritualité! Quelle émotion!

Patrice Neuenschwander

SAISON 2017 – 2018

LES AMIS
NEUCHÂTELOIS DE
LA HAUTE ÉCOLE
DE MUSIQUE



Charles Quint en musique...

SPECTACLE MUSICAL AU TEMPLE DU BAS
DIMANCHE 29 OCTOBRE, À 17H.00

WWW.AMISHEMNE.CH



Travaux d'entretien de Holligen – Neuchâtel pendant la nuit

**Lundi, 16 octobre – Samedi,
11 novembre 2017, de 20 h 00 à 6 h**

BLS réalise des travaux d'entretien sur la voie. En raison d'un trafic ferroviaire important et afin de garantir la sécurité, les travaux doivent être effectués la nuit. Les trains circulent selon l'horaire.

Ces travaux vont entraîner des nuisances sonores, mais nous les organiserons de manière à limiter le bruit au minimum. Nous remercions la population concernée de sa compréhension.

Des questions?

Notre service clientèle se tient à votre disposition tous les jours de 7 h 00 à 19 h 00.
Téléphone 058 327 31 32
Formulaire de contact : www.bls.ch/serviceclientele

Meilleures salutations
BLS SA



**DANSE
EQUILIBRE**

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch



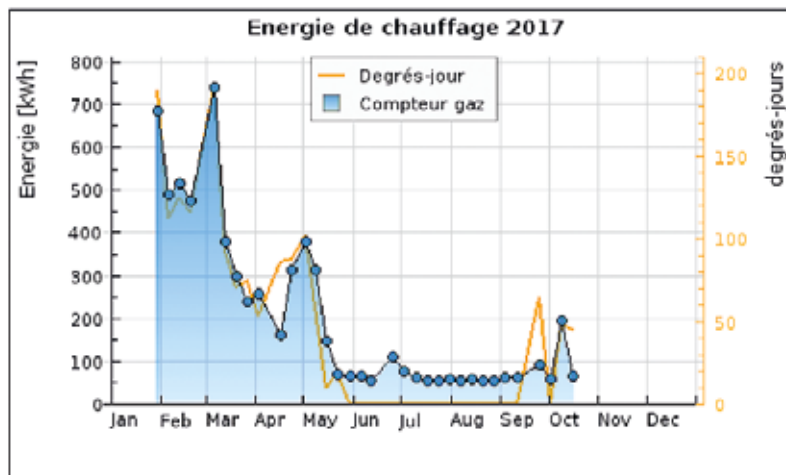
«Consobat», un nouvel outil futé!



Christian Trchsel

Les services cantonaux de l'énergie et de l'environnement de Suisse romande mettent à la disposition du public depuis de nombreuses années une plate-forme d'information particulièrement riche et complète: le site internet www.energie-environnement.ch. La semaine dernière, un nouvel outil de surveillance des installations de chauffage nommé «ConsoBat» a fait son apparition sur cette déjà très riche plate-forme.

Le site www.energie-environnement.ch est une référence dans le domaine de l'information en matière d'énergie et d'environnement. C'est un des rares sites internet véritablement tenu à jour et qui s'adresse autant au citoyen curieux et sensible aux questions énergétiques et environnementales qu'au professionnel de la branche. Et les thèmes abordés sont nombreux, variés et souvent traités de manière pertinente.



Résultats fournis par l'outil «ConsoBat» pour un bâtiment d'habitation. On observe que la courbe de consommation suit l'évolution des données météorologiques (degrés-jours).

Quelques mots maintenant sur le nouvel outil «ConsoBat» disponible depuis peu sur cette plate-forme romande. Pour rendre l'outil fonctionnel, il est impossible d'échapper au traditionnel et souvent insupportable passage obligé de la création d'un compte personnel. Mais on se doit de saluer la simplicité de la démarche qui prendra ici moins de dix minutes. Il ne reste alors plus qu'à introduire régulièrement les données de consommation d'énergie de chauffage de son bâtiment. Pour ceux qui

disposent déjà d'un historique de relevés, que ce soit à fréquence journalière, hebdomadaire ou mensuelle, ces valeurs peuvent immédiatement être introduites, analysées et valorisées.

Données saisonnières

L'énorme intérêt de la démarche réside dans le fait que les consommations d'énergie sont mises en corrélation avec les données météorologiques locales qui sont directement fournies par l'outil. Le graphique présenté ici montre l'exemple d'un

bâtiment d'habitation pour l'année en cours avec des relevés hebdomadaires. On observe très nettement que la consommation d'énergie de chauffage suit les aléas météorologiques: après une douceur exceptionnelle à mi-avril, la consommation reprend l'ascenseur avec le sensible rafraîchissement que l'on a connu début mai. Cette représentation permettra également de détecter rapidement des anomalies de fonctionnement, voire à l'inverse d'estimer l'efficacité de mesures d'amélioration apportées au bâtiment.

Aussi pour les locataires

On relèvera finalement que «ConsoBat», bien que principalement dédié aux propriétaires de bâtiments, peut aussi intéresser les locataires. En effet, l'outil permet également de suivre l'évolution de la consommation d'électricité d'un appartement ce qui ouvre des perspectives intéressantes dans ce domaine particulier.

C. T.



Habilité, stratégie et esprit d'équipe sont les maîtres mots. • Photo: Stefano Iori

Ça glisse toujours même à 85 ans

Notre chronique «Une semaine, un sport» vous présente cette semaine le Curling Neuchâtel-Sports. Actif depuis une cinquantaine d'années à quelques mètres de la patinoire du Littoral, le club accueille 120 joueurs dont 15 juniors. La moyenne d'âge oscille plutôt vers 50 ans et le membre le plus ancien affiche 85 années au compteur mais il y a une réelle volonté de renforcer la section des 10 à 19 ans. Des cours d'initiation pour les jeunes sont proposés tous les mercredis à 16 h. Par ailleurs, le CNS organise du 27 au 29 octobre un tournoi international où de nombreux bons curleurs s'affronteront. Plus d'infos? Un site internet: www.curling-neuchatel.ch

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique? Facile: un courriel à communication.ville@ne.ch



Pendant deux semaines, 700 jeunes de Neuchâtel visitent le train école et découverte des CFF

Les ados sur de bons rails

Cette semaine et une partie de la suivante, plus de 700 élèves scolarisés dans une dizaine de collèges de la ville prennent part à un voyage ferroviaire très spécial: le train école et découverte des CFF, au bout du quai 1 en gare de Neuchâtel, sensibilise les enfants et adolescents à la sécurité, au savoir-vivre, aux métiers du rail et bien sûr au recours à une mobilité moins polluante et plus astucieuse. La visite guidée, offerte par les CFF en partenariat avec l'Ofen, en vaut la chandelle.

On fait coulisser la lourde porte en métal pour découvrir une série de banquettes dévastées par des tags, des lardasses au canif et des déchets qui jonchent le sol. «Vous trouvez ça normal?», lance l'accompagnateur à une classe de jeunes visiblement frappés par le triste spectacle. «Noon!», répondent-ils en cœur. «Et qui faut-il prévenir si vous voyez quelqu'un faire ça?» «La police ferroviaire!»

Nous sommes dans l'un des cinq wagons du train école et découverte des CFF, qui fait halte à Neuchâtel pour deux semaines, jusqu'au 3 novembre. Le temps de faire visiter une exposition pédagogique à quelque 1200 élèves du canton, dont un peu plus de 700 scolarisés dans



Trois minutes d'énergie musculaire intense pour faire chauffer un sachet de pop-corn au micro-ondes... c'est long! • Photo: Stefano Iori

les différents collèges de la ville. On y parle sécurité, économie d'énergie, mobilité du futur, formation, comportement, avec une scénographie particulièrement soignée qui s'adresse avec justesse aux jeunes adolescents.

Ne pas toucher les fils!

«Cette exposition pédagogique est en constant renouvellement, explique Diego Marti, responsable de ce train pour les écoles aux CFF. Nous nous efforçons de nous mettre à la portée

des jeunes, pour qu'ils retiennent le message sans s'ennuyer.» Dans le premier wagon consacré à la sécurité, la mise en scène d'une électrification sous un arc électrique est particulièrement impressionnante. Tandis que l'actualité récente, avec notamment le décès d'un jeune cette année à Cornaux, fait cruellement écho à ces mises en garde, il est rappelé ici avec insistance qu'il ne faut jamais approcher des lignes de contact, grimper sur des wagons ni traverser les voies.

Plus loin, les élèves doivent faire fonctionner un four micro-ondes... à la force de leurs biceps. Une vingtaine de bras endurants pédalent pendant trois longues minutes sur une turbine reliée à l'appareil. Surprise, un paquet de popcorn tout chaud sort du four! Ainsi débute la partie pour sensibiliser les jeunes aux énergies renouvelables, aux réflexes économes et aux moyens de transports sans gaz ni pétrole.

Une visite qui a également enchanté la conseillère communale Christine Gailard, directrice de la Mobilité. «Imaginez que tous les élèves entre 11 et 16 ans habitant en ville visitent cette exposition et en gardent des repères partagés: un réflexe de sécurité, une habitude de mobilité, un sens de la responsabilité par rapport à leur consommation d'énergie – les enseignants pourront s'y référer ensuite dans leur enseignement. Pour Neuchâtel, c'est un cadeau extraordinaire!» A noter que la visite du train CFF est entièrement prise en charge par la compagnie de transports, en partenariat avec l'Office fédéral de l'énergie (Ofen). (eg)



Une plaque commémorative posée en hommage à Frère Léo, disparu il y a 10 ans

Josef Egli avait consacré sa vie aux autres

Figure neuchâteloise de soutien aux personnes fragilisées et marginalisées, Frère Léo, de son vrai nom Josef Egli, avait consacré sa vie aux autres, en œuvrant dans les rues de Neuchâtel, dans les prisons et les hôpitaux, afin d'apporter écoute et aide aux mal-aimés en tous genres. Pour commémorer le 10^e anniversaire de sa disparition, une plaque a été dévoilée mercredi dernier à la rue Fleury par l'Aumônerie œcuménique des rues de Neuchâtel, à l'occasion d'une cérémonie pleine d'émotion.

«Nous voulions qu'à côté d'illustres neuchâtelois, comme Jean Piaget ou Maurice Bavaud, Frère Léo ait aussi une reconnaissance de mémoire dans notre ville, pour laquelle il a tant donné», explique sur le site cath.ch Jean-Claude Zumwald, pré-

sident de l'Association Dorcas, qui gère l'Aumônerie œcuménique des rues à Neuchâtel. D'où la demande, adressée aux autorités, de poser une plaque commémorative sur la place voisine au locale de l'association, la Lanterne, qui propose un accueil à toutes et à tous deux fois par semaine.

Et mercredi dernier, la petite place était noire de monde pour l'inauguration de cette plaque, où plusieurs témoignages ont rappelé de merveilleux souvenirs à celles et ceux qui avaient côtoyé Frère Léo. Frère Richard Böhi, de la Communauté des frères des écoles chrétiennes et Yves Conne, animateur de l'Association Dorcas,

se sont souvenus avec humour et tendresse de ce Lucernois d'origine, venu à 16 ans apprendre le français à Neuchâtel, qui fut tour à tour enseignant à l'Institut catholique de Neuchâtel, puis aumônier des prisons et enfin aumônier de rue, auprès

des toxicomanes, des ex-prisonniers et des mal-aimés en tous genres, et dont l'action a permis la création de l'Aumônerie œcuménique.

Avant de dévoiler la plaque, le conseiller communal Thomas Facchinetti, directeur de la Culture et de l'Intégration, a rappelé que si l'espace public appartient à toutes et à tous, y vivre n'était pas si facile: «C'est un espace partagé, qui n'est pas exempt de valeurs et de principes, comme la liberté, la responsabilité citoyenne, la générosité et le partage. Cette plaque rappelle ces valeurs et ces principes. Dans une rue qui s'appelle Fleury, pour Frère Léo qui aimait la nature, l'endroit est bien choisi.» (fk)



Yves Conne, animateur de l'Association Dorcas, et le conseiller communal Thomas Facchinetti ont dévoilé la nouvelle plaque posée à la rue Fleury. • Photo: Stefano Iori

 Première fête, samedi, des jardins urbains et bio aménagés à Pierre-à-Bot

Les potagers citoyens s'épanouissent

Il y a tout juste un an, la Ville de Neuchâtel lançait un grand projet de potagers urbains et biologiques à Pierre-à-Bot. Un espace cultivable de 10'000 m² était mis à disposition d'associations partenaires et d'habitants, qui se sont mis à la tâche avec enthousiasme. Samedi était organisée la première fête de ces jardins. Reportage.

Dans sa salopette en jean de mini-jardinier, le petit Alexandre tend d'une main une tomate cerise au photographe. De l'autre, il en avale une deuxième avec un air gourmand. Et retourne illico en cueillir une troisième. «Non, pas celle-ci, elle n'est pas encore mûre, tu auras mal au ventre», le prévient en riant sa maman. Le bougillon ne tient pas en place sur la plate-bande que ses parents ont aménagée depuis ce printemps. Vite, posons pour la photo, qu'il puisse retourner à ses découvertes!

De 6 à 18 mètres carrés

C'est bien connu: les légumes que l'on a fait pousser soi-même ont toujours un goût très spécial, un peu plus authentique, et surtout bien meilleur. A Pierre-à-Bot, sur les 10'000 mètres carrés de terrain que la Ville a mis à disposition d'habitants et d'associations, dans le cadre d'un grand projet de potagers urbains lancé l'automne dernier, c'est donc en famille, en couple, entre amis ou en voisins que l'on jardine, sur une cinquantaine de parcelles de 6, 12 ou 18 mètres carrés louées à un prix très attractif (5 francs le mètre carré par an). Au nord du terrain se trouvent les jardins gérés par les associations Humus, Drop In ou les Incroyables Comestibles.

Aux origines de ce projet, une motion des groupes PopVertSol et socialiste, déposée début 2016 et intitulée «A Neuchâtel, on sème!». Pour les motionnaires, et alors que film «Demain» de Cyril Dion et Mélanie Laurent était encore à l'écran, il s'agissait de permettre de cultiver du lien social à travers un projet participatif. C'était aussi l'occasion de «montrer que des friches urbaines peuvent être reconquises par les habitants afin d'y créer des espaces accueillants et favorables à la biodiversité».

La biodiversité est désormais bien là. Les plantes – surtout beaucoup de tomates – ont poussé grâce à un bel été, même s'il a fallu beaucoup arroser. Les arrosoirs verts posés çà et là en



Chantal et Mathieu Beck, et Melissa

«Le jardinage, une fois qu'on commence, on n'arrive plus à s'arrêter! Nous apprécions le fait de pouvoir faire pousser nous-mêmes nos légumes, ainsi que l'état d'esprit qui règne entre tous les jardiniers: les conseils ne manquent pas, on découvre des façons de faire très différentes, les gens s'entraident par exemple lorsqu'il y a des vacances. Et Melissa adore venir!»



Hassan Kharraz et Mouaad

«J'ai toujours rêvé de faire pousser mes propres légumes. Mon métier, c'est la cuisine, et je remarque que les enfants ne connaissent plus le goût des choses. Ici, on réapprend le vrai goût des légumes. J'apprécie aussi le côté multiculturel de ces jardins, les gens partagent des manières de cultiver, des recettes, l'ambiance est vraiment sympathique.»



Estelle Oury et Emmanuel Thibierge, et Alexandre

«Semer, voir pousser, récolter, goûter au vrai goût des tomates... C'est quelque chose que nous avons envie de faire, mais nous n'avons pas d'autre endroit pour jardiner que notre balcon, où nous manquons de place. Participer à cette expérience nous a tout de suite séduits, même si, ayant démarré en mai, il y a eu beaucoup de travail. Mais les tomates sont excellentes!»

témoignage: «Il n'y a pas de tuyaux d'arrosage, afin d'éviter tout risque de gaspillage: nous ne prenons que l'eau dont notre jardin a vraiment besoin», explique une dame ayant pris une petite parcelle, de 6 m². «Mais je crois que j'ai un peu trop planté, elle déborde!», confie-t-elle en souriant. Sous la conduite de l'association equiterre, que la Ville a mandatée pour encadrer le projet durant la première année, des demi-journées de formation ont malgré tout permis aux jardiniers d'éviter des erreurs de débutants.

Symbolique Amarante

Sur la parcelle d'Alexandre, une grande plante rouge se dresse comme une oriflamme. «C'est une amarante, une espèce qui est aujourd'hui un symbole de l'opposition aux OGM», raconte la maman du petit garçon, qui est aussi la présidente de l'association Pierre-à-Bio qui réunit les citoyennes et citoyens jardiniers. «Elle se trouvait déjà sur notre parcelle, encore toute petite, lorsque nous avons commencé à jardiner, et nous l'avons conservée. Il paraît que l'on peut cuisiner ses graines, un peu comme le quinoa.»

«Apéro, apéro!», appelle une voix au bout du jardin, tout près des grandes tables en bois installées par l'association. «Venez goûter à nos tartes», propose le papa de Mouaad, un autre jardinier en herbe, qui a réalisé un gâteau aux carottes du jardin. En buvant du moût ou un verre d'œil de perdrix, les jardiniers discutent de l'été écoulé, échangent des conseils.

Tout est loué

Des habitants s'approchent des représentants de la Ville, pour savoir s'il reste encore des parcelles disponibles. En une après-midi, Nadia Ieronimo, cheffe du Service des domaines, louera les quelques espaces restants. Mais il n'est pas impossible l'an prochain que de nouveaux morceaux de terrains puissent être mis à disposition. Quant au conseiller communal Olivier Arni, ravi d'avoir vu naître autour de ces potagers une belle dynamique, faite d'échanges et de solidarité, il a remercié tant les jardiniers que les associations les ayant encadrés. «Vous voulez venir avec nous, on part à la chasse aux insectes?», hèle une participante, un bocal de verre à la main. «On les examine, puis on les relâche», rassure-t-elle. Le soleil automnal est encore tiède. L'aventure continue à Pierre-à-Bot...

Françoise Kuenzi

 Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe Vert'libéraux-PDC
Mauro Moruzzi

Un magnifique succès... d'étape

Lors de son lancement il y a trois ans, l'initiative Abo-Ado avait comme objectif politique «d'encourager la jeune génération à utiliser les transports publics de manière régulière et à long terme». Objectif atteint sur le court terme, avec une augmentation spectaculaire de 83% des ventes d'abonnement annuel «Onde verte» chez les 10-20 ans. Aujourd'hui, un ado sur deux dispose en ville de son abonnement annuel, et même 4 sur 5 à l'âge de 17 ans!

Une partie de ces abonné-e-s utilisait déjà les transports publics. Mais le passage à un abonnement annuel est un véritable changement de paradigme, que tous les titulaires d'abon-



Pour le groupe Vert'libéraux-PDC, en termes de mobilité douce, «on peut se permettre aujourd'hui d'être audacieux.»

« Il faut maintenant aller beaucoup plus loin pour ce qui est de la mobilité douce, notamment pour ce qui concerne l'usage du vélo. »

nement général connaissent bien. Une fois les bonnes habitudes prises, il est difficile de revenir en arrière... et c'est bien là l'objectif fondamental

poursuivi: le transfert modal, de la mobilité automobile ou à deux roues, utilisant des carburants non-renouvelables, vers un type de mobilité plus durable et provoquant moins de nuisances.

Succès, mais succès d'étape seulement. Pourquoi?

D'abord, il reste un nombre important de jeunes qui ne profitent

pas encore de l'offre existante: si un jeune de 10 à 20 ans sur deux dispose d'un abo, la proportion de celles et ceux qui n'en ont pas est la même...

Ensuite, il faut faire en sorte que les bonnes habitudes restent. Actuellement, on constate une diminution du taux de couverture dans la catégorie de jeunes entre 17 et 20 ans (de 81 à 24%), diminution encore plus sensible pour les 20-25 ans (de 24 à 3,2%).

En troisième lieu, il est nécessaire d'élargir le cercle des participant-e-s au niveau cantonal. Certaines communes ont fait le pas, telles Corcelles-Cormondrèche et Peseux, d'autres pourraient être intéressées à suivre, compte tenu des résultats très encourageants obtenus à Neuchâtel, qu'il faut faire connaître.

Enfin, il faut maintenant aller beaucoup plus loin pour ce qui est de la mobilité douce, notamment pour ce qui concerne l'usage du vélo. Dans ce domaine, nous sommes encore à des années-lumière de ce qui se pratique dans bien des villes européennes, telles Amsterdam ou Copenhague. Le fait que plus des 3/4 des jeunes jusqu'à 25 ans n'ont pas de permis de conduire en Ville de Neuchâtel montre que les temps ont changé, et qu'on peut aujourd'hui se permettre d'être audacieux.

Groupe Pop-Vert-Sol
Jacqueline Oggier Dudan

Le transfert modal, l'affaire de toutes et tous

Le groupe PopVertSol se réjouit de la pérennisation de la participation de la Ville de Neuchâtel aux coûts d'un abonnement annuel Onde Verte pour les jeunes! L'action appelée auparavant Abo-Ado – car s'adressant principalement aux ados – a, grâce à son

« Il est juste d'inclure tous les jeunes, aussi les jeunes salariés, dans le bénéfice de cette participation aux coûts. »

grand succès, été confirmée et élargie aux jeunes adultes jusqu'à 25 ans pour une phase test de 3 ans.

C'est un grand pas dans la bonne direction: aujourd'hui un jeune sur deux possède un abonnement annuel Onde Verte. Cette action de participation aux coûts des abonnements annuels des jeunes a réussi à créer un vrai mouvement social, incitant de plus en plus de jeunes, ainsi que leurs



Les membres du Conseil général présents

Présidence de M^{me} Anne-Françoise Loup (Soc), présidente.

Y compris la présidente, 38 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Milena Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Cornelia Froidevaux-Wettstein (VL/PDC), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Baptiste Hurni (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertSol), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Philippe Loup (Soc), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), Vincent Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Christine Perrin (Soc), Raymonde Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR).

Excusés: M^{mes} et M. Martha Zurita (PopVertSol), Isabelle Bellaton (PLR), Jérôme Bueche (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Fabio Bongiovanni (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M^{me} Christine Gaillard (PopVertSol), M. Thomas Facchinetti (Soc) et M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), membres.

général ont la parole

parents, à opter pour les transports en commun. À tel point que ma fille de 13 ans prétend que tout le monde possède un abonnement annuel Onde Verte.

Nous espérons qu'avec la pérennisation de cette action, ce constat deviendra un état de fait non seulement pour les jeunes jusqu'à 20 ans, mais aussi au-delà. Le but de l'élargissement de cette action aux jeunes jusqu'à 25 ans est de pallier à la chute vertigineuse de la part possédant un abonnement annuel Onde Verte qui passe de 50% pour les moins de 20 ans à seulement 10 % pour les jeunes entre 20 et 25 ans. Nous pensons d'ailleurs qu'il est juste d'inclure tous les jeunes, aussi les jeunes salariés, dans le bénéfice de cette participation aux coûts.

Car rappelons-le, l'objectif visé est le transfert modal, soit l'instauration de l'utilisation des transports publics à grande échelle. Plus on favorise longtemps l'utilisation des transports en commun, plus elle entre dans les mœurs et devient une habitude que l'on garde pour le reste de sa vie!

Groupe PLR
Amelie Blohm Gueissaz

Villa Perret : des questions

Le Conseil général a voté l'acquisition de la Villa Perret et de son terrain en 2012 pour développer la maîtrise foncière de la Ville en lien avec la réalisation du plan de quartier de Monruz. L'objectif est d'aménager l'accès au lac pour la population et pour obtenir une meilleure marge de manoeuvre pour le réaménagement du carrefour routier au nord de la propriété.

Lors de l'acquisition de cette propriété, le groupe PLR a signalé ses inquiétudes par rapport à l'utilisation de la Villa et aux frais d'entretien de la maison de maître et de son parc, passant d'ailleurs un peu pour des rabat-joie, tellement les autres parties étaient enthousiastes d'avoir acheté les parcelles à un prix favorable.

Depuis, les membres du groupe PLR se préoccupent de la valorisation de la villa de 16 pièces, qualifiée de « remarquable », et n'ont pas cessé de relancer le Conseil communal au sujet de cette dernière. En 2013, fin 2015, mi-2016 et finalement en février 2017.

Chaque fois, le Conseil général apprend qu'il y a des projets passionnants en route mais qu'il est encore trop tôt pour donner plus d'information.

Cinq ans après l'achat de la Villa Perret et de ses bâtiments annexes, on est toujours sans nouvelles. Le

« Cinq ans après l'achat de la Villa Perret et de ses bâtiments annexes, on est toujours sans nouvelles. »

groupe PLR a déposé une interpellation et remercie le Conseil communal de bien vouloir lui présenter l'historique des efforts déployés pour valoriser cette villa ainsi que de présenter la situation actuelle par rapport à la recherche d'un locataire et finalement de préciser les frais d'entretien de cet investissement.

Il est aussi important de noter que le site internet « Geoportail » montre la parcelle de la Villa Perret comme site pollué. Le groupe PLR se demande quel impact cela pourrait avoir sur une éventuelle location/vente.

Le groupe PLR espère qu'une solution satisfaisante sera bientôt trouvée pour occuper cette maison au bord du lac – vide depuis au moins 5 ans!

Groupe socialiste
Baptiste Hurni

L'Abo-Ado devient adulte

Jusqu'à lundi 23 octobre au soir, l'Abo-Ado était un dispositif adolescent car temporaire, puisque le budget avait été voté pour trois ans. Pour rappel, il s'agit d'un projet porteur dont le but est de promouvoir les transports publics pour les jeunes et qui consiste en une subvention équivalente à la moitié du coût d'un abonnement Onde Verte deux zones.

Le groupe socialiste a accepté d'ancrer le dispositif à long terme dans le règlement et de prévoir une période d'essai, de trois ans à nouveau, pour une extension aux 20 à 25 ans. Par ailleurs, le PS a proposé que le nom du programme change et que le dispositif soit limité aux jeunes ayant leur domicile principal à Neuchâtel, puisqu'il n'y avait aucune raison de subventionner des étudiants d'autres cantons.

Le projet Abo-Ado a permis d'augmenter de manière importante la fréquentation des transports publics pour les enfants et les adolescents, puisque le nombre d'abonnement aura bondi de 83% depuis la mise en place de l'Abo-Ado et que désormais un jeune sur deux de 10 à 20 ans habitant notre commune jouit de ce type d'abonnement. Quand on met

en place une mesure bénéfique tant socialement que du point de vue de l'environnement, pour une somme raisonnable, alors il faut continuer de le faire.

Au fond, le motif de satisfaction principal du groupe socialiste est de participer à une mesure qui peut changer durablement les comportements. En effet, le rapport démontre que les utilisateurs des transports

« Le motif de satisfaction principal du groupe socialiste est de participer à une mesure qui peut changer durablement les comportements. »

publics ont une meilleure image de ceux-ci par rapport à ceux ne les utilisant pas. Dès lors, on peut raisonnablement espérer que ceux qui peuvent utiliser lesdits transports grâce à l'Abo-Ado continueront de les utiliser par la suite. C'est d'ailleurs la deuxième partie du rapport, soit l'extension du dispositif, pour une période de test, à la catégorie 20 à 25 ans. Cela permettra de renforcer le dispositif et de continuer de soulager le budget des familles et des jeunes actifs.



Le Conseil général a décidé de pérenniser l'Abo-Ado, qui ne portera plus ce nom, puisque les jeunes jusqu'à 25 ans pourront en bénéficier. • Photos: Stefano Iori

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Mark Hubscher, architecte à Neuchâtel (Association Architectes AMStN par MH Concept Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Travaux de transformation de l'aile est du cloître à la rue de la Collégiale 12, article 12963 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104144 pour le compte du Service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 27 octobre au 27 novembre 2017, délai d'opposition.

Demande de Madame Veronica De Biase, architecte à Colombier (DeBiase Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'un studio au rez-de-chaussée de l'immeuble existant à la rue des Usines 6, articles 3009 et 7119 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104234 pour le compte de Madame et Monsieur Nathalie Ludwig et Laurent Raeber. Les plans peuvent être consultés du 27 octobre au 27 novembre 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Claude Schorcheret, architecte à Neuchâtel (bureau GMS Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Parking du Seyon - transformation et agrandissement des 8^e et 9^e étages 8, escalier des Bercles, article 10591 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104267 pour le compte de la Société Parking du Seyon SA. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 13 novembre 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'architecture Serge Gard SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'annexes et transformation d'une maison familiale à l'avenue des Alpes 106, article 9689 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103524 pour le compte de Monsieur Emre Ertan. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 6 novembre 2017 (prolongation de l'enquête publique pour pose de perches-gabarits en retard), délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La Ville officielle

La Ville soutient l'action caritative du Rotary Club

Des tulipes contre la polio



Les bulbes ont été plantés sur l'esplanade du Mont-Blanc. • Photo: sp

Soutenant une action caritative du Rotary Club en faveur de vaccins anti-polio, la Ville de Neuchâtel plante actuellement un grand massif de tulipes d'une variété spéciale sur l'esplanade du Mont-Blanc. On pourra les admirer lors de la floraison au printemps prochain.

Depuis bien des années le Rotary Club, en partenariat avec l'OMS et l'Unicef, lève des fonds pour la diffusion de vaccins contre la poliomyélite, par le biais de différentes actions caritatives. Pour sa part, le Rotary Suisse/Liechtenstein a initié une vente de bulbes de tulipes d'une variété spécialement développée pour l'occasion, appelée « End Polio Now ».

Séduite par cette initiative, à l'instar d'autres villes du pays, la Ville de Neuchâtel a décidé de soutenir cette action et de planter cet automne un massif d'une quinzaine de m² avec 1250 bulbes achetés à l'association. Le Service des parcs et promenades a choisi de les disposer sur l'esplanade du Mont-Blanc. Le public pourra les admirer dans le massif arrondi, à l'extrémité sud de ce jardin, dès la floraison au printemps prochain.

Offre d'emploi

La Direction de l'Urbanisme met au concours le poste d'

architecte - Responsable de l'entité des permis de construire à 60%

Votre mission: Responsable de l'équipe, vous serez en charge de la gestion financière et humaine de l'entité des permis de construire de la Ville. Vous assurez la gestion humaine et financière, l'organisation et le développement de l'entité des permis de construire; vous conseillez le chef de service sur toute question relative aux permis de construire et proposez des stratégies dans ces domaines; vous proposez votre expertise en matière de permis de construire aux chefs des services de la section de l'urbanisme et de l'administration communale; vous gérez les procédures d'opposition (facilitation, aspects juridiques, etc.); vous conduisez des études en lien avec la mise en œuvre du règlement d'aménagement communal et du règlement des constructions; vous êtes l'interlocuteur privilégié des clients internes et externes (propriétaires; maîtres d'ouvrages; architectes; services; entités; etc.); vous assistez et suppléez le chef de service.

Délai de postulation: 12 novembre 2017.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Domaine de la Ville

Le Grand'Vy centenaire

Cent ans à la Grand'Vy, ça se fête: le Syndicat d'élevage de La Béroche, locataire du chalet depuis sa reconstruction, en 1917, a récemment organisé une fête à l'alpage pour marquer cet anniversaire.

Propriété de la Ville de Neuchâtel, le domaine de la Grand'Vy, sur la commune de Gorgier, est très fréquenté par les touristes se rendant aux Creux-du-Van, qui peuvent bénéficier d'une halte avant de poursuivre leur excursion. Il se trouve au cœur d'un réseau de sentiers pédestres et, en hiver, à proximité immédiate d'une piste de ski de fond balisée. Il se situe par ailleurs tout près du site admirable, mais moins connu, de La Chaille, offrant une vue unique tant sur les Gorges de l'Areuse et la Vallée des Ponts que sur la région des trois lacs.

Incendie en 1911

La Grand'Vy appartient à la Ville de Neuchâtel depuis l'an 1900: sa propriétaire, à l'époque, en avait fait son héritière. Longtemps aux mains de la famille du botaniste Divernois, qui herborisa avec Jean-Jacques Rousseau, le chalet brûla complètement en 1911. Il fut reconstruit, aux frais de la Ville, par le Syndicat d'élevage de La Béroche, qui est toujours, et depuis lors, son locataire. L'inauguration eut lieu le 1^{er} août 1917.

La proximité de la réserve du Creux-du-Van, la présence de pâturages secs, ainsi que d'une réserve forestière totale, font que ledit domaine a une importance toute particulière pour la biodiversité. Il est intégré dans sa totalité à l'inventaire cantonal des objets que l'État entend mettre sous protection. Cet intérêt porte principalement sur la flore des milieux secs, sur la protection des oiseaux forestiers et la protection du paysage.



La Grand'Vy est une halte appréciée des promeneurs se rendant au Creux-du-Van. • Photo: sp

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant la politique d'incitation à l'utilisation des transports publics chez les jeunes jusqu'à 20 ans,
- concernant la politique d'incitation à l'utilisation des transports publics chez les jeunes de 20 à 25 ans,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 23 octobre 2017, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 6 décembre 2017.

Neuchâtel, le 25 octobre 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Fabio Bongiovanni **Le chancelier, Rémy Voirol**

Pro Vélo

Action lumière au centre-ville

L'association Pro Vélo Neuchâtel mènera son habituelle «action lumière» jeudi 2 novembre entre 17h et 19h au centre-ville. But de cette action: sensibiliser les cyclistes à l'importance d'être vu de nuit. Des pin's réfléchissants seront distribués, et Pro Vélo vendra également à très bas prix une paire de phares puissants et rechargeables. A cette occasion, les cyclistes seront également sensibilisés à la bonne cohabitation avec les piétons, en particulier dans la zone piétonne. Des flyers seront d'ailleurs distribués ce samedi 28 octobre dans le cadre de l'action de la Ville «une rue du Seyon 100% piétonne». La Chaux-de-Fonds.

Bibliomonde

Soirée ukrainienne

Bibliomonde, bibliothèque interculturelle et multilingue, vous invite à une soirée en compagnie d'Eugenia Senik, poétesse et écrivaine ukrainienne,

mercredi 8 novembre à 19h
dans les locaux de Bibliomonde,
passage Max-Meuron 6

Nous découvrirons à cette occasion quelques pages de son nouveau roman, en cours de traduction en français.

La Ville officielle

Votation cantonale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer

en votation cantonale sur

- a) la loi du 27 mars 2017 portant modification de la loi sur le Centre neuchâtelois de psychiatrie (LCNP), de la loi sur l'Hôpital neuchâtelois (LHNE), de la loi portant constitution d'un établissement de droit public pour le maintien à domicile (NOMAD - Neuchâtel organise le maintien à domicile);
- b) la loi du 27 mars 2017 portant modification de la loi sur les finances des établissements médico-sociaux (LFinEMS).

Le 26 novembre 2017

vu la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger, du 26 septembre 2014;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 25 septembre 2017 sur la proposition de son président,

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 26 novembre 2017 à 10h00, au plus tard.**

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au **samedi 25 novembre 2017 à 12h00**, au plus tard.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 26 novembre 2017 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance.

Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 / 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 26 novembre 2017, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.
- c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 24 novembre 2017, à 15h00.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 18 octobre 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Fabio Bongiovanni **Le chancelier, Rémy Voirol**

Echos

■ Jeudi 19 octobre, M^{mes} Christine Gaillard, directrice de la mobilité et Violaine Blétry-de Montmollin, directrice des infrastructures et énergies, ont représenté les Autorités communales lors de la conférence anniversaire de Viteos «10 ans d'investissements, d'innovations et de solutions énergétiques dans le canton» à l'Hôtel Beau-Rivage à Neuchâtel.

■ Vendredi 20 octobre, M. Fabio Bongiovanni, président du Conseil communal, a représenté les Autorités communales à l'occasion de NewPortExpo à Neuchâtel.

■ Vendredi 20 octobre, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a représenté les Autorités communales à l'occasion du vernissage de l'exposition «Luciano Ventrone» aux Galeries Marval Antique & Contemporary Art Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Béatrice et Walter Egger-Gölldin, ainsi qu'à Maria et Manuel Gonçalves Pinto da Silva-Afonso Novo, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage.

A louer

Appartement 4.5 pièces Caselle 4 à Neuchâtel

Loyer mensuel CHF 1700.-
+ CHF 280.- ac.
Libre de suite ou à convenir

Renseignements: Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel. Tél. 032 717 76 70

Mesure du temps

Une conférence-événement

Dans le cadre du dixième anniversaire du Laboratoire Temps-Fréquence (LTF) de l'Université de Neuchâtel, celle-ci a le plaisir d'annoncer une conférence grand public de Christophe Salomon, physicien à ENS Paris et au CNRS (France), sur le thème «La mesure du temps: passé, présent et avenir». Cet événement, dont l'entrée est libre, aura lieu le

jeudi 26 octobre à 18h
au grand auditoire d'Unimail,
av. de Bellevaux 51

La Ville officielle

Domaine agricole «La Biche» – Appel d'offres pour la reprise du domaine entier

La Ville de Neuchâtel, par son Service des Domaines, met en soumission la reprise du domaine de la Biche à partir du **1^{er} janvier 2018**.

Trois variantes sont envisagées, la première consiste à **acquérir les bâtiments en droit distinct et permanent de superficie (DDP)**, par lequel l'acquéreur devient propriétaire des bâtiments et loue les terres, qui demeurent propriété de la Ville, par un bail à ferme d'une durée de 50 ans. A l'échéance du DDP, celui-ci est soit reconduit, soit les bâtiments font retour à la Ville moyennant le versement d'une indemnité d'au maximum 50% de la valeur des bâtiments à l'échéance.

La seconde consiste à **reprendre le domaine entier avec un bail à ferme** d'une durée initiale de 9 ans, par la suite un bail à ferme de longue durée est envisageable (15-20 ans). La troisième consiste à **sortir uniquement le bâtiment d'habitation et la remise de la loi sur le droit foncier rural (LDFR), de détacher une aire environnante d'env. 2'000 m² et de vendre le bâtiment au plus offrant en dessus de la valeur vénale non agricole.**

Pour les variantes 1 et 2, le soumissionnaire doit être au bénéfice d'une formation technique dûment reconnue (CFC d'agriculteur, diplôme ES ou autre) et devra justifier d'une expérience reconnue dans le domaine.

Dans tous les cas, le soumissionnaire s'engage à cultiver les terres selon les règles de l'agriculture bio ou de la production intégrée (PI), avec tous les soins nécessaires visant à maintenir la productivité des biens-fonds en particulier par une exploitation soignée, une fumure appropriée et en luttant contre les mauvaises herbes.

Un concept d'exploitation sera proposé pour la **mise en valeur du domaine**, à savoir quel type d'activité de production.

En cas d'acquisition des bâtiments en DDP, un plan de financement et les garanties bancaires usuelles devront être remises avec tous les documents ad hoc (attestation solvabilité).

En cas d'acquisition du bâtiment sans vocation agricole, les garanties de financement d'une banque devront être fournies.

Données générales

Localisation

Cadastre de Chézard-Saint-Martin, biens-fonds 2957 et 2958.

En nature de

prés, de champs, de pâturages et de **pâturages** boisés de forêts de

129'180 m²

120'869 m²

1'183 m²

bâtiments, places et surfaces improductives de

Surface totale

251'232 m²

L'exploitation, à l'année, est située sur les hauts de l'ancienne commune de Chézard-Saint-Martin. Le domaine comprend deux bâtiments anciens et un garage double. Le premier bâtiment de type «habitation-rural» comprend un logement vétuste et divers entrepôts et remises. Le second bâtiment, rénové en 2013, est une petite ferme neuchâteloise comprenant les étables et les installations de stockage de fourrages et d'engrais de ferme. Les terres sont toutes attenantes à l'exploitation, qui comprend **12.92 ha de SAU** et peut accueillir un troupeau de **13 UGB** environ, le nombre d'unités de logement nécessaires (PNN) est de **9 UL**. L'exploitation dispose de 155 m³ de fosse à lisier et de 80 m² de fumière.

Habitation

L'unique logement du domaine est construit sur 2 niveaux. Il comprend 1 cuisine non agencée, 4 chambres, 1 salon, 1 salle de bain avec WC, douche et lavabo et 1 cave, représentant au total 6.1 unités de logement (UL). L'approvisionnement en eau est assuré par des citernes privées, il n'y a pas de raccordement au réseau public.

Ruraux pour bovins et écurie

Le rural principal permet la détention de 10 vaches et 8 génisses en stabulation entravée avec système astral et de 6 jeunes veaux en stabulation libre. Le stockage pour les engrais de ferme est de 155 m³ et 80 m² de fumière. L'enveloppe extérieure (toiture, ramée, chéneaux, portes, encadrements des fenêtres et peinture du bâtiment) a été refaite.

Remises, hangars et autres entrepôts non accessibles aux véhicules

L'exploitation comprend un garage double, des remises et divers entrepôts.

Forêt

La surface forestière du domaine s'étend sur 12.087 ha répartis sur deux parcelles. Il s'agit notamment des surfaces de pâturages boisés et de lisières de forêts déduites de la SAU et entretenue par le Service des forêts de la Ville de Neuchâtel.

Trois variantes pour l'avenir du domaine

Variante 1:

Vente en droit de superficie des bâtiments, bail de 50 ans pour les terres.

Aucun investissement de la Ville pour la rénovation des bâtiments, qui sont vendus en l'état, en droit de superficie distinct et permanent (DDP) pour une durée de 50 ans. Tous les frais y relatifs sont à la charge de l'acquéreur (plan du géomètre, registre foncier, lods, notaire, etc.).

Valeur vénale agricole des bâtiments

Éléments

Logement (6.1 UL) et dépendances

Valeur vénale

Fr. 20'610

Rural (étable, stockage fourrages et engrais de ferme)

Fr. 38'346

Garage double

Fr. 4'912

Totaux

Fr. 63'868

Redevance annuelles pour le DDP et fermage pour les terres

Le montant de la redevance dépendra de la surface qui sera allouée aux bâtiments, elle se situera entre 200 et 1000 francs (sur la base d'une valeur de Frs.10./m², à raison de 3% l'an).

Redevance maximale:

Fr. 1'000

Fermage:

Fr. 2'081

Redevance maximale et fermage licite arrondis

Fr. 3'081

Variante 2:

Bail à ferme pour domaine entier

L'entretien lourd des bâtiments incombe à la Ville. Le bail est conclu pour une durée initiale de 9 ans. Le fermage licite s'établit sur la base d'un fermage de domaine entier, à savoir 3,5% de la valeur de rendement et 85% de la valeur locative.

Montant du fermage licite de l'exploitation «La Biche» sans la forêt

3.5% de la valeur de rendement de Fr. 55'057.-

Fr. 1'927

85% de la valeur locative de Fr. 4'750.-

Fr. 4'037

Maximum du fermage licite arrondi

Fr. 5'964

Majoration de 15 % pour un bail à ferme de longue durée (15 ans)

Fr. 6'859

Variante 3:

Les offres répondant à la variante 1 seront privilégiées. Cas échéant et conformément aux articles 45 et 46 du règlement communal sur les finances (RCF) de la Ville de Neuchâtel, le Conseil communal mettra en vente le bâtiment d'habitation et la remise du domaine de la Biche, au plus offrant, au-dessus de la valeur vénale, à dire d'expert. Il s'agit du bâtiment d'habitation n° 802 (210 m²) et de la remise n° 803 (29 m²), sis sur le bien-fonds 2957 du cadastre de Chézard-Saint-Martin à diviser, avec environ 2'000 m² d'aire environnante. L'habitation et la remise devront au préalable être sortis de la LDFR.

Le rural sera lui soit vendu en DDP (variante 1), soit remis à bail avec les terres (variante 2), mais en aucun cas sorti de la LDFR.

La vente est subordonnée à la sanction du Conseil d'Etat de l'arrêté du Conseil communal.

La valeur à neuf de l'assurance ECAP est de 780'000 francs pour l'habitation et la remise.

La valeur vénale du bâtiment d'habitation **de 230'000 francs**.

Procédure

Le soumissionnaire devra soumettre soit une offre d'acquisition soit de bail à ferme avec un curriculum vitae complet, une copie des certificats usuels ainsi qu'un extrait de l'office des poursuites attestant de sa solvabilité. Seules les candidatures avec concept et au bénéfice d'un certificat de capacité professionnelle seront prises en considération. Le rapport d'expertise de la valeur de rendement et du calcul du fermage établi les 13.07.2016 et 23.12.2016 peut être obtenu par demande courriel auprès de Nadia Ieronimo (nadia.ieronimo@ne.ch).

Un comité d'évaluation composé des représentants des services concernés, du service cantonal d'agriculture et de la CNAV sera constitué. Le choix sera fait sur la base des compétences professionnelles (titre et pratique) ainsi que sur le concept d'exploitation.

Critères et élément d'appréciation

1. Critère 1 – concept d'exploitation, proposition d'évolution	30%
2. Critère 2 – aptitudes, compétences professionnelles	30%
3. Critère 3 – expérience	25%
4. Critère 4 – prix (solvabilité)	15%

Une partie du parc machines de l'ancien exploitant est à reprendre. Il est composé d'un abri tunnel, dimensions env. 13 x 8 x 6 m, prix CHF 4'000.-, du bois, potager, vase d'expansion, pompe cuisine, en bloc CHF 1'900.-, d'une citerne à mazout yc 600 litres de mazout tracteur, bloc CHF 1'110.-, 45 balles de foin à CHF 60.-/pièce, soit CHF 2'700.-, 190 balles de paille à CHF 6.- la balle, bloc CHF 1'140.-, une soufflerie, machine à traire et abreuvoirs, bloc CHF 3'000.-, une batterie haut-réseau d'alimentation des clôtures, bloc CHF 1'500.- et une herse à prairie, bon état, bloc CHF 800.-. Le montant total de la reprise est de CHF 15'140.- Il fera l'objet d'un accord bilatéral entre le soumissionnaire et l'ancien exploitant.

Pour tout complément d'information, Madame Nadia Ieronimo, cheffe du Service des domaines, se tient à votre disposition au 032 717 76 91.

L'appel d'offres est publié dans le Vivre la ville, l'Express et l'Impartial ainsi que dans le bulletin d'information agricole. Dès la 1^{re} parution, le délai pour déposer le dossier de candidature est fixé à 30 jours. Aucune candidature postérieure au délai ne sera prise en compte.

Neuchâtel, le 24 octobre 2017



Semaine du 25 au 31 octobre 2017

Trois sorties cinéma



Au revoir là-haut

Pour le commerce, la guerre présente beaucoup d'avantages, même après. Novembre 1919. Deux rescapés des tranchées, l'un dessinateur de génie, l'autre modeste comptable, décident de monter une arnaque aux monuments aux morts. Dans la France des années folles, l'entreprise va se révéler aussi dangereuse que spectaculaire... Des sentiers de la gloire à la subversion de la patrie victorieuse, ils vont découvrir que la France ne plaisante pas avec ses morts. Cette comédie dramatique française coécrite et réalisée par Albert Dupontel est l'adaptation du roman éponyme de Pierre Lemaitre, prix Goncourt 2013. | **Apollo 2**

Detroit

Été 1967. Les États-Unis connaissent une vague d'émeutes sans précédent. La guerre du Vietnam, vécue comme une intervention néocoloniale, et la ségrégation raciale nourrissent la contestation. Detroit, alors que le climat est insurrectionnel depuis deux jours, des coups de feu sont entendus en pleine nuit à proximité d'une base de la Garde nationale. Les forces de l'ordre encerclent l'Algiers Motel d'où semblent provenir les détonations. Bafouant toute procédure, les policiers soumettent une poignée de clients de l'hôtel à un interrogatoire sadique pour extorquer leurs aveux. Le bilan sera très lourd... | **Rex**



Facedown



Samy est un jeune repris de justice français. Accusé de trafic de fausse monnaie entre la France et la Bulgarie, il accepte de devenir informateur pour la police française et infiltre la mafia bulgare du proxénétisme. Pour rentrer dans le réseau, il enlève une jeune prostituée mineure d'origine tsigane à Marseille, Elka. Il veut s'en servir pour remonter une filière qu'il connaît mal. Peu à peu, il tombe amoureux d'elle. Pris dans un étau entre son marché avec la police et les mafieux bulgares, il devient par la force des choses un vrai proxénète et se rend compte qu'il a perdu un bien précieux: sa dignité. Basé sur une histoire vraie. | **Bio**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction: Aline Botteron, rédactrice, Kevin Vaucher, journaliste, Emmanuel Gehrig, chargé de communication
Illustration: Stefano Iori, photographe
Secrétariat: Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction
Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: Anne-Catherine Brocard
Impression et publicité: Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
 Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
 N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
 tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. *Vente de livres et jeux d'occasion*, sa 04.11, de 9h à 13h. Tél. 032 725 10 00.

Patinoires du Littoral, ouverture au public: du 23 au 29.10, lu à ve, patinage de 9h à 11h30, patinage + hockey de 13h45 à 16h15; sa, hockey de 12h à 13h30, patinage de 13h45 à 16h30; di, patinage de 10h00 à 11h45, hockey de 12h à 13h30 et patinage de 13h45 à 16h30.

Piscines du Nid-du-Crô, ouverture au public: Piscines intérieures du lu au je de 8h à 22h, ve de 8h à 19h30, sa de 8h à 18h30, di de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél: 032 717 72 20.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Sécurité urbaine (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. Tél. 032 722

22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h - samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes des samedi 28, dimanche 29 octobre, célébration de la Toussaint mercredi 1^{er} novembre et Commémoration de tous les fidèles défunts jeudi 2 novembre

Sud:

Collégiale, di 29.10, 10h, culte cantate et Terre Nouvelle, avec ensemble vocal de la Collégiale et ensemble Hexacorde, Mmes Y.de Salis et J. Mussard, participation de G. Klausner et Terre Nouvelle.

Temple du Bas, je 26.10, 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage, Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, sa 28.10, 17h, messe en portugais; di 29.10, 10h et 18h, messes; me 1.11, 19h messe; je 2.11, 18h30, messe, 20h, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, me 1.11, 9h, messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 28.10, 17h, messe; di 29.10, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 28.10, 18h30, messe; di 29.10, 17h, messe en latin, je 2.11, 9h, messe.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 29.10, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: di 29.10, messe à la Chaux-de-Fonds.



Tandem est un échange linguistique entre collaborateurs des villes de Berne et Neuchâtel

Neuchâtelois et Bernois prennent langues

Les villes de Berne et de Neuchâtel se sont associées pour la première fois cette année pour promouvoir le bilinguisme allemand-français au sein de leur administration respective. La méthode Tandem est encouragée par la fondation Forum du bilinguisme et propose un apprentissage de l'autre langue à travers la rencontre entre un collaborateur de chaque ville. Portrait de l'un des binômes participant.

Mark Grünig, chef adjoint des Ressources humaines à la Ville de Neuchâtel et co-responsable du projet, forme avec Philipp Wigger l'un des cinquante binômes et trinômes réunis dans le cadre de l'expérience Tandem. D'origine allemande, Mark n'avait pas impérativement besoin d'améliorer ses connaissances en langue de Goethe mais il a voulu montrer l'exemple: «Je trouvais sympa de le tester moi-même et puis c'était aussi l'occasion d'exercer mon *Switzerdütsch* tout en participant à une expérience de vie différente et intéressante». Au programme, douze rencontres étalées sur six mois – six fois à Neuchâtel et autant du côté de Berne. A chaque rendez-vous, l'idée est de faire découvrir une nouvelle facette sociale, culturelle ou architecturale de sa ville à son binôme en alternant les échanges en français et en suisse allemand. «Pour notre 4^e rencontre, je l'emmène au vernissage de l'exposition «Explor-Art» des Ateliers Phénix et nous visiterons bientôt les Caves de la Ville avec d'autres tandems», expose le Neuchâtelois.

Du stress de la première rencontre au match du CP Berne!

De son côté, le quarantenaire Philipp, qui travaille à l'aménagement du territoire et à l'aide aux logements à Berne, a déjà proposé une visite de la ville à Mark et il l'emmènera prochainement voir les illuminations de Noël du Palais fédéral. «Ce qui m'a attiré dans cette démarche c'est essentiellement ces moments de partage et le côté humain car j'aime me confronter à d'autres façons de penser.» Une fois éliminé le stress du premier rendez-vous autour d'un bon repas, les deux hommes sont vite tombés sur la même longueur d'onde. Le Forum du bilinguisme avait prémâché le travail en mettant en relation des personnes aux âges et aux intérêts les plus similaires pos-



Mark le Neuchâtelois (à droite) accueille son collègue bernois Philipp à la gare • Photo: Stefano Iori

sibles de façon à favoriser au maximum les chances de synergies.

Outre les conversations orales, Mark et Philipp se sont également échangés des livres pour approfondir leurs connaissances linguistiques dans leur langue cible. «Mark m'a donné un énorme livre sur Neuchâtel, je crois qu'il a surestimé mes compétences en français», rigole le collaborateur bernois. Une façon d'en savoir un peu plus sur l'environnement de l'autre avant de tisser progressivement des liens plus intimes. «Nos familles vont bientôt se rencontrer et j'aimerais aussi proposer à Mark de me suivre à mon bureau pour que je puisse lui expliquer quelles sont mes responsabilités quotidiennes dans l'administration bernoise.» Une proposition aussitôt acceptée par le Neuchâtelois qui en a profité pour lancer une nouvelle idée de sortie: «On pourrait aller voir un match de hockey du CP Berne pour changer un peu!»

Des échanges moitiés en français et moitié en suisse allemand

A voir les deux partenaires échanger et passer d'une langue à l'autre avec une relative facilité, il est évident qu'ils se sont bien trouvés.

«Nous nous entendons bien et cela favorise la collaboration et l'intercompréhension. Lorsqu'il y a un problème dans l'échange, on passe dans l'autre langue et c'est comme ça que l'on arrive à se comprendre et à construire nos échanges» explique l'adjoint RH de Neuchâtel. Si les thèmes de conversation sont variés, la part des discussions en français et en allemand reste toujours assez équitable pour que chacun y trouve son compte. «C'est pratiquement du 50-50 mais j'avoue que je dois parfois m'accrocher lorsqu'il me parle un peu vite en suisse allemand.»

A la fin de cette première expérience de bilinguisme entre les deux administrations, chaque collaborateur recevra un certificat signé par les deux autorités pour le récompenser de son investissement personnel. «Il n'a aucune valeur sur le marché du travail mais c'est symbolique et cela participe à encourager la formation continue au travail.» Comme tous les autres participants, Mark et Philipp devaient témoigner d'une certaine basse dans l'autre langue avant de pouvoir prétendre à prendre part à cet échange linguistique. Ce qui a peut-être retenu certaines personnes à faire le pas mais devant les excellents retours des participants, il y a de fortes chances que l'expérience soit reconduite l'an prochain.

Kevin Vaucher

« Nous passons d'une langue à l'autre naturellement pour résoudre les problèmes de communication. »



Si près et si loin à la fois!

Sur les 1'200 personnes que compte l'administration neuchâteloise, le projet Tandem a attiré «seulement» une petite trentaine de collaborateurs neuchâtelois et c'est identique côté bernois. Une «résistance» qui s'explique par le fait que très peu d'employés sont bilingues ou se considèrent comme étant suffisamment armés pour se lancer dans un tel échange. Mais il y a certainement aussi une certaine peur de

l'inconnu. «Je vis à seulement 30 minutes en train de Neuchâtel mais je n'y étais venu qu'une seule fois avant de m'engager dans ce projet, explique Philipp. C'est proche et c'est éloigné à la fois car chacun a des obligations professionnelles et familiales qui réduisent les possibilités de faire les trajets régulièrement et comme les gens ne connaissent pas la ville, ils préfèrent parfois ne pas s'y aventurer.»